

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi 20 décembre 2017 à 18 h 00 heures et à laquelle étaient présents le maire Monsieur Neil Gagnon, ainsi que les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. John-David McFaul, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Le conseiller M. Pierre Laramée a motivé son absence. Était aussi présente la directrice générale Madame Mariette Rochon.

Tous les conseillers présents reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation et que les sujets à l'ordre du jour concerneront uniquement l'adoption du budget pour l'année 2018.

2017-12-R5320 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit ouverte.

Adoptée.

2017-12-R5321 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

1. Vérification du quorum
2. Ouverture de l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt et présentation du budget 2018
5. Adoption du budget 2018
6. Période de questions.
7. Levée de l'assemblée.

Adoptée.

ANNOTATION 1

Le budget pour l'année 2018 a été déposé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

2017-12-R5322 Adoption du budget pour l'année 2018

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget présenté avec des dépenses et des revenus équilibrés de 709 431\$ soit adopté.

Adoptée.

2017-12-R5323 Augmentation 2% salaires élus et employés

Il est proposé par le conseiller M. John-David McFaul, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'il a été décidé qu'une augmentation de 2% équivalent au coût de la vie soit appliquée au salaire de chaque élu et chaque employé.

Adoptée.

2017-12-R5324 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 18h05.

Adoptée.

Neil Gagnon, maire

Mariette Rochon, sec.-trés.